

Paris, le 22 avril 2013

Communiqué information réglementée

Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 mai 2013

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Générale se tiendra le 22 mai 2013, à 16 h, à Paris Expo, Espace Grande Arche, 92044 Paris-La Défense.

L'avis de réunion et l'avis de convocation relatifs à cette assemblée ont été respectivement publiés au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires* (BALO) des 27 février et 22 avril 2013.

Ces avis, la brochure de convocation ainsi que les documents et informations mentionnés à l'article R 225-73-1 du Code de commerce destinés à être présentés à l'Assemblée sont dès à présent ou seront mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société Générale à l'adresse suivante :

www.societegenerale.com/nous-connaitre/gouvernance-d-entreprise/assemblee-generale/rassemblement-annuel-actionnaires.

Les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de cette Assemblée générale peuvent être consultés, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège administratif, 17 cours Valmy 92972 Paris-La Défense.